

Trophée 2025 : grille d'évaluation

Les critères d'évaluation de cette grille ont été préparés par la Commission Action d'Intérêt Public à partir de la grille appliquée pour le Trophée 2023 (qui avait été revue et corrigée par Béatrice Orliaguet), et pour le Trophée 2024 (qui avait été revue et corrigée par Pierrick Bazin). Cette grille a été revue et approuvée par Patrick Rolandin.

Critère	Pondération	Projet 1	Projet 2	Projet 3	Projet 4	Projet 5...
Suivi des règles rotariennes ? ¹	3					
Ampleur de l'action ? ²	3					
Nombre de rotariens impliqués ?	2					
Impact pour le(s) bénéficiaire(s) ? ³	4					
Impact pour le Rotary ? ⁴	3					
Possibilité de pérenniser l'action dans le(s) club(s) ?	2					
Amélioration de la portée ? ⁵	3					
TOTAL	20					

1. Clarté de la cause prioritaire, objectif(s), bénéficiaire(s), qualité de la fiche trophée et de la diapo ppt ; visibilité de la marque Rotary.
2. Nombre de bénéficiaires servis par l'action et/ou volume du don (valeur financière et heures de bénévolat).
3. Changement positif pour les bénéficiaires résultant de l'action attendu à long terme
4. Amélioration durable de l'image publique du Rotary attendue de la communication externe sur l'action
5. Capacité de l'action à augmenter l'effectif, les partenaires, et/ou les participants non rotariens.